

Mardi 4 mars - N°1041

### LABOUHEYRE (40)

#### LE PLAN DE REPRISE DE ROLPIN VALIDÉ...

Le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan a validé hier le plan de reprise de Rolpin (fabricant de contreplaqué), à Labouheyre, par le groupe japonais Nankai Plywood (nos éditions précédentes). Ce plan prévoit le maintien de 116 postes de travail sur 143 et la recapitalisation de Rolpin à hauteur de 8 M€, dont près de 2 M€ abondés par l'Etat. La totalité des salariés de Rolpin n'étant pas repris, un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été lancé. **Il devrait s'achever fin mars, épilogue qui rendra la reprise effective. Comme nous l'avons déjà annoncé, Nankai Plywood a également repris Rolkem (papiers imprégnés), filiale de Rolpin, à Mourenx (64), dont les 27 emplois ont été maintenus.** Installé à Takamatsu (sud du Japon), Nankai Plywood est un groupe familial dirigé par Toru Maruyama, coté à la bourse de Tokyo. Spécialisé en particulier dans la fabrication de matériaux de construction bois pour le bâtiment (plafonds, planchers, charpentes...), le groupe réalise près de 120 M€ de CA et emploie 1.400 salariés, notamment en Indonésie où il se fournit en bois.

---

#### ... RÉUSSITE D'UNE MOBILISATION TRÈS EFFICACE

Initiée en octobre dernier à l'initiative de la Région, dont les services suivaient la situation de Rolpin, cette opération de reprise pourtant complexe **a été menée tambour battant par le cabinet MBA Capital (fusions – acquisitions), à Bordeaux, qui a fait appel au réseau international M&A Worldwide, auquel il est fédéré, qui a lancé son associé SCS Global Holding à Singapour sur la piste du repreneur.** Le ministère du Redressement productif a également joué un rôle clé dans ce sauvetage, ainsi que les fournisseurs de la filière bois en Aquitaine.

---